

## Ingénierie

### L'équation complexe de la formation continue

La réforme de la formation professionnelle pénalise les ingénieristes. Pour beaucoup d'entre eux, les aides se tarissent et l'offre se réduit alors que leurs besoins augmentent. Enquête.

**F**rançois Hollande aura tenu au moins une de ses promesses de campagne ! La numéro 35, relative à la réforme de la formation professionnelle, dans laquelle le président de la République s'engageait à accorder une attention toute particulière aux salariés les moins diplômés et aux chômeurs. La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014, dont le second et dernier volet s'applique depuis le 1<sup>er</sup> janvier, privilégie en effet les populations les plus fragiles... au détriment des autres. Notamment les plus diplômés.

**Des besoins croissants de formation.** Les ingénieristes, dont les forces vives sont très majoritairement constituées de cadre et d'ingénieurs, sont particulièrement touchés. « Avec la réforme, nous constatons une diminution globale des sommes disponibles pour les entreprises, et notamment une prise en charge moins importante du volet "plan de formation" alors qu'il constitue l'enveloppe la plus sollicitée », regrette Nicolas Jachiet, président de Syntec Ingénierie. Or, dans une période

économique difficile, « où les attentes des clients sont complexes et où les évolutions technologiques sont constantes, les professionnels de la prestation intellectuelle n'ont pourtant jamais eu autant besoin de se former ! », poursuit Dominique Sutra del Galy, président de la Fédération Cinov (*lire aussi p. 15*).

**Les professionnels tirent la langue.** Hormis les TPE (moins de 10 salariés), qui semblent tirer leur épingle du jeu en termes de financement - leur contribution légale collectée par le Fafiec (*voir schéma ci-contre*) n'a pas augmenté avec la réforme mais elles peuvent prétendre bénéficier de fonds mutualisés plus importants -, les PME et les grands groupes tirent donc la langue. Mais pas question pour autant d'arrêter de se former ! « Dans nos professions, la formation continue n'est pas un luxe mais une nécessité », rappelle Nicolas Jachiet. Le budget formation des bureaux d'ingénierie de grande taille (plus de 300 collaborateurs) se situe généralement, selon Syntec Ingénierie, entre 3,5% et 4,5%



BILJANA KOSTIC

#### « Nous finançons nos actions de formation sur nos fonds propres »

« La réforme apporte peu de bénéfices aux groupes de grande taille comme le nôtre. Nous versons nos contributions formation au Fafiec sachant que les nouveaux critères de prise en charge pénalisent majoritairement les entreprises de plus de 300 salariés. Les formations éligibles au CPF et à la période de professionnalisation ne sont pas toujours en lien avec nos besoins. Cela ne nous empêche pas de continuer à investir massivement - environ 4% de la masse salariale - dans la formation continue de nos 1700 collaborateurs, dont 70% sont des cadres. C'est pour nous un axe stratégique majeur. Plus de 1000 actions de formations sont financées chaque année sur les fonds propres du groupe. C'est un effort conséquent, que nous voulons maintenir car c'est le développement des compétences de nos collaborateurs qui nous permet de rester compétitifs et innovants. »

**Biljana Kostic**, responsable des RH d'Ingérop, 1700 collaborateurs.



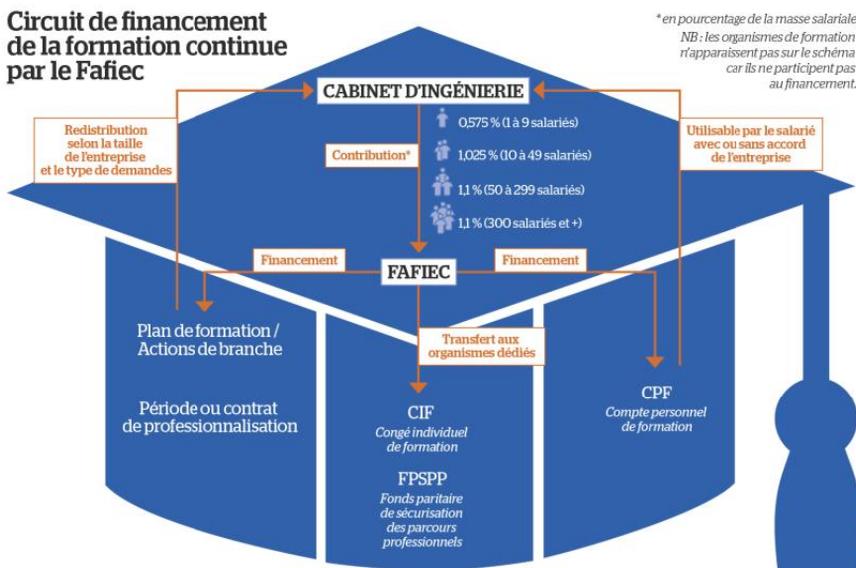
CHRISTELLE JULLIEN

#### « Nous pourrions bénéficier de davantage d'aides »

« Pour les petits cabinets d'ingénierie, la réforme est plutôt favorable en termes de financement. Nos taux de cotisation n'ont pas changé et nous devrions bénéficier de davantage d'aides qu'auparavant. En revanche, certaines mesures ne sont pas adaptées à nos professions. Je pense en particulier au compte personnel de formation (CPF), qui remplace le droit individuel à la formation (DIF). Les formations correspondant au besoin des ingénieurs et finançables dans le cadre du CPF sont en effet rares. Par ailleurs, le DIF permettait de trouver facilement un terrain d'entente entre les souhaits d'évolution du salarié et les besoins de l'entreprise. Le CPF, lui, donne une autonomie totale au salarié : celui-ci n'est plus tenu d'informer sa hiérarchie de ses choix de formation. Ce dispositif ne favorise donc pas la gestion sereine des carrières au sein de l'entreprise. »

**Christelle Jullien**, gérante de Beimo, 7 collaborateurs.

## Circuit de financement de la formation continue par le Fafiec



## Le Fafiec

Le Fonds d'assurance formation ingénierie et conseil (Fafiec) est l'organisme paritaire collecteur agréé de l'ingénierie pour la formation professionnelle. Il est devenu le collecteur unique des contributions des entreprises. Et finance notamment les actions de formation. Autre rôle - et pas des moindres tant le mécanisme de financement est complexe - celui de conseiller, d'informer et d'accompagner entreprises et salariés, à travers ses sept antennes régionales.

de la masse salariale. « Y compris l'obligation légale de 1,1%, que l'on peut, en réalité, considérer comme une taxe puisque nous ne bénéficions pratiquement d'aucun financement en retour », s'agace Nicolas Jachiet. Les entreprises n'ont alors d'autre choix que de puiser dans leurs fonds propres pour former leurs salariés (lire le témoignage de gauche, page ci-contre).

**De la demande, mais pas d'offres!** A la réduction des financements, la réforme ajoute un changement de taille dans les critères d'éligibilité d'une formation aux fonds du Fafiec. Les formations éligibles au titre de la période de professionnalisation

- laquelle doit favoriser l'évolution professionnelle du salarié - et du Compte personnel de formation (CPF, qui s'est substitué au DIF) doivent désormais être obligatoirement certifiantes, diplômantes ou qualifiantes. Or, pour l'heure, les formations sanctionnées par une reconnaissance officielle et répondant aux besoins spécifiques des ingénieristes sont encore trop rares. « Les organismes de formation n'ont clairement pas suffisamment anticipé ce point de la réforme », affirme un expert du secteur. Ce manque

pénalise lui aussi les entreprises et les salariés, qui, faute d'une offre suffisante, ne peuvent pas activer leur CPF ou leurs périodes de professionnalisation.

## Des instances de branches sont en cours de création pour obtenir des financements des régions.

Pour débloquer la situation, les professionnels prennent l'initiative. Avec les représentants de la branche professionnelle, ils travaillent à créer une offre de formations qualifiantes et certifiantes adaptées à leurs besoins. « Notre objectif est de définir un cadre cohérent de certification et de déterminer quelles formations nous souhaitons voir prises en charge, précise Thomas Clochon, délégué aux affaires sociales et à la formation de Syntec Ingénierie. Charge ensuite aux organismes de formations de faire entrer leur offre dans ce cadre. » Au-delà des financements privés, les ingénieristes se tournent aussi vers les financements publics auxquels ils peuvent prétendre, notamment à travers des formations portant sur des mutations techniques ou technologiques. « Nous avons créé des instances paritaires régionales de branche pour dialoguer avec les régions, dont le poids est croissant dans le financement public des actions de formation », explique Nicolas Jachiet, qui précise que plus de la moitié des régions devraient être dotées d'une telle représentation à la fin 2016. ● Olivier Baumann



**« Il est difficile de trouver des formations certifiantes ou diplômantes »**

« En instituant le principe d'une contribution unique versée au Fafiec, la réforme de la formation professionnelle simplifie les démarches administratives. Mais, avec

75 collaborateurs, notre bureau d'ingénierie se retrouve près du seuil bas de notre tranche de contribution (50 à 299 salariés). Ce qui nous pénalise : nos cotisations restent importantes mais je crains que, en retour, la prise en charge de nos actions de formation par le Fafiec soit peu élevée, même s'il est encore trop tôt pour l'affirmer. Je constate, par ailleurs, que nos collaborateurs souhaitant activer leur CPF ont des difficultés à trouver des formations diplômantes ou certifiantes dans leurs domaines d'expertise. En outre, il est fréquent que des formations très techniques dépendant de notre plan de formation soient annulées à la dernière minute par les organismes de formation, faute de participants! »

**Aude Billon**, directrice des RH d'Igrec Ingénierie, 75 collaborateurs.